

Les petites entreprises informelles africaines au défi des technologies numériques

Jean-Philippe Berrou

Maître de conférences en économie à Sciences Po Bordeaux et chercheur au LAM

Kevin Mellet

Sociologue au département de recherches en sciences sociales d'Orange

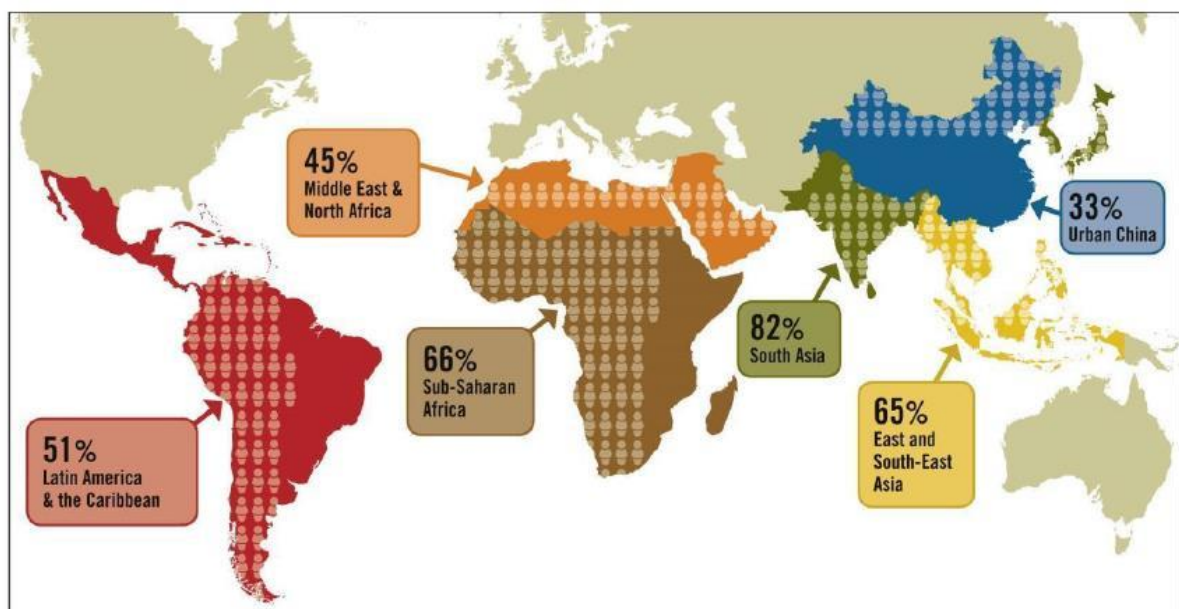
La diffusion rapide du mobile et des usages d'internet sont-ils susceptibles de contribuer au développement des entreprises informelles dans les pays en développement et émergents ? Le laboratoire « Les Afriques dans le Monde » (Sciences Po Bordeaux) et Orange ont lancé en 2016 un projet de recherche ambitieux dont l'objectif principal est de renforcer la compréhension des usages numériques des entrepreneurs informels en Afrique Sub-Saharienne. Le projet prévoit plusieurs études, dont une enquête par questionnaire auprès de 500 micro et petites entreprises informelles dans l'agglomération de Dakar, et une enquête ethnographique complémentaire. En amont de ces enquêtes en cours de réalisation, nous avons réalisé un état de l'art détaillé de la littérature portant sur l'usage des TIC dans le monde en développement afin d'identifier les canaux à travers lesquels ces dernières peuvent avoir un impact sur la dynamique et les performances de micro et petites entreprises informelles. Nous en présentons ici les principaux résultats.

Le continent africain connaît depuis 15 ans des transformations économiques et sociales rapides. Avec sur cette période des taux de croissance économique annuels moyens de plus de 5%, le continent a suscité de nombreux espoirs quant à ses perspectives d'émergence. Pour autant, l'essoufflement récent de cette croissance révèle la persistance de vulnérabilités structurelles importantes dans nombre de ces économies. La place occupée par le secteur informel constitue l'un des aspects les plus visibles et emblématiques de cette fragilité caractéristique des économies des pays en développement.

Définir l'économie ou le secteur informel est un exercice difficile, tant est grande l'hétérogénéité de cet ensemble d'acteurs et unités de production, qui varient tant par la taille, le dynamisme que le secteur d'activité (artisanat, réparation, restauration, petit commerce, etc.). Ceci-dit, il existe aujourd'hui un certain consensus au sein de la communauté scientifique pour considérer l'économie informelle comme l'ensemble des activités génératrices de revenus exercées, à des degrés divers, en dehors des règles institutionnelles ou du cadre légal (législation pénale, sociale ou fiscale, comptabilité nationale). Les activités économiques informelles ont

connu une croissance rapide au cours des dernières décennies, notamment en milieu urbain. En Afrique Sub-Saharienne, le secteur informel représente un poids considérable en concentrant entre 60 et 70% des emplois non agricoles et entre 25 et 50% du PIB, selon les pays (Vanek & al., 2014). En l'absence de création d'emplois rapides dans les activités dites « modernes », l'informel reste la principale source de revenus d'une grande partie de la population. Il s'agit manifestement d'une réalité avec laquelle il faudra donc compter au cours des prochaines décennies, et qui soulève de nombreux défis, tant du point de vue de leur modernisation et de l'accroissement de leur productivité que de leur formalisation et de leur mise en conformité avec un certain nombre de normes et de réglementations, notamment en matière de travail décent.

[Figure 1 : Emploi informel en pourcentage de l'emploi non agricole]

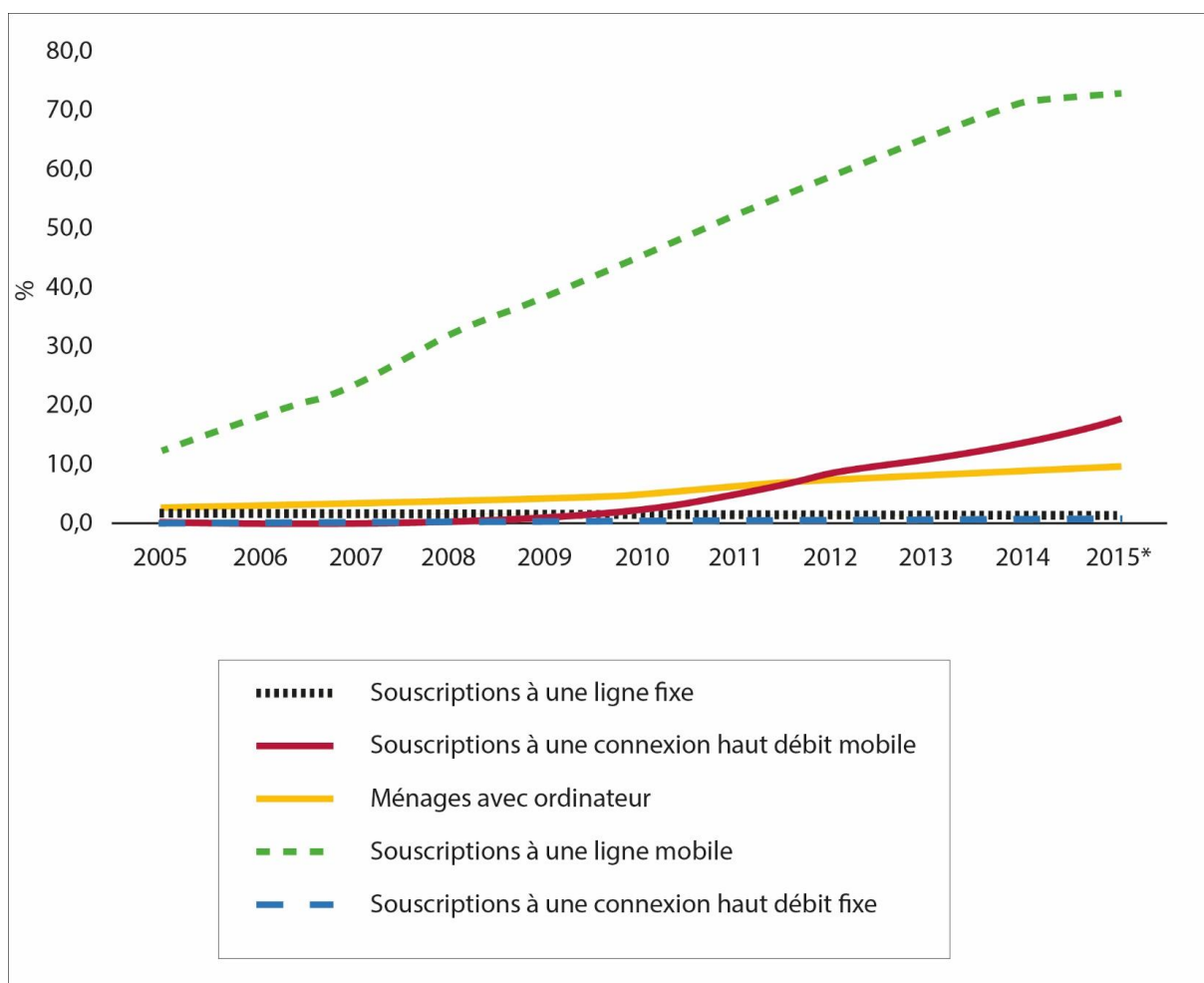


Source : Vanek et al. (2014)

Face à ce double défi de la modernisation et de la formalisation des entreprises, le développement rapide des technologies de l'information et de la communication (TIC) sur le continent est de nature à offrir de nouvelles perspectives aux acteurs économiques. L'explosion des usages numériques, et notamment du mobile, en Afrique, pourrait soutenir la dynamique des unités de production informelles de multiples manières. Avec un mobile GSM simple, il est aujourd'hui possible de négocier avec des fournisseurs ou des clients, de recevoir des informations sur les prix des matières premières ou encore de transférer de l'argent et de recevoir des paiements. Avec un smartphone, il est possible d'animer une page Facebook ou une page web commerciale pour y présenter ses produits et services, de partager des photos et

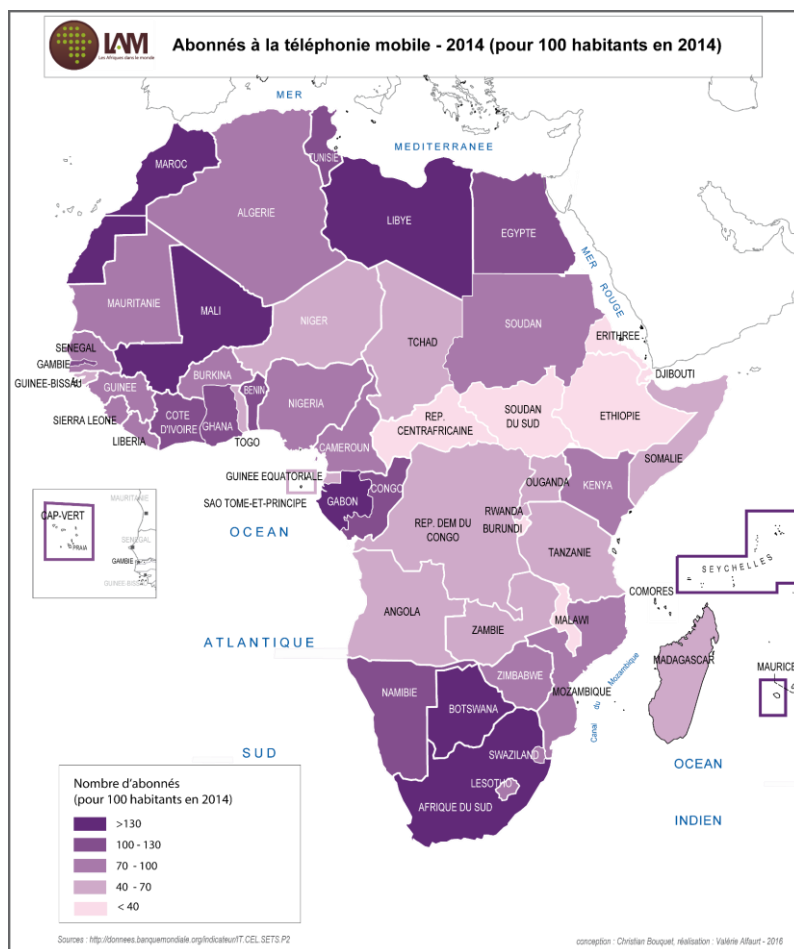
des vidéos, d'avoir des conversations avec des groupes d'utilisateurs via la messagerie instantanée, de consulter des vidéos de tutoriels ou de s'informer sur l'état du marché.

[Figure 2 : Pénétration des TIC en Afrique]



Source : ITU World Telecommunication/ICT Indicators database

[Figure 3 : Nombre de cartes SIM actives pour 100 habitants en 2014]



Source : Atelier LAMENCARTES – Sciences Po Bordeaux.

<http://www.lam.sciencespobordeaux.fr/page/afrique-abonnes-la-telephonie-mobile>

La littérature en sciences sociales montre que les effets des TIC sur les micro et petites entreprises relèvent schématiquement de quatre principales fonctions. Les TIC sont : (i) un instrument de coordination sur les marchés ou les filières en facilitant l'accès à l'information et en réduisant les coûts de transaction ; (ii) un instrument d'inclusion financière à travers le développement du 'mobile money', soit la fourniture de services financiers par le biais d'un appareil mobile¹ ; (iii) un instrument de gestion pouvant assurer un usage et une allocation plus

¹ Cette définition large du *mobile money* – improprement traduit par « paiement mobile » – englobe un éventail de services, comprenant les paiements (comme les transferts pair-à-pair ou le paiement de factures et de salaires), la finance (tels que les produits d'assurance) et les services bancaires (tels que la consultation du solde du compte). Dans la pratique, une variété de techniques existe, comme l'envoi de SMS pour transférer de la valeur ou l'accès aux détails de comptes bancaires via l'Internet mobile. Bien que les téléphones mobiles soient au centre de toutes ces utilisations, le *mobile money* est davantage que cette simple technologie dans la mesure où, pour être mis en action, il nécessite une infrastructure de retrait et de dépôt de trésorerie, qui est habituellement prise en charge par un réseau d'agents locaux, qui reçoivent une commission pour convertir l'argent dans sa valeur électronique (et vice versa).

efficace des ressources dans l'entreprise ; (iv) un instrument de modernisation et d'amélioration de la gouvernance publique.

Le rôle des TIC en tant que dispositifs de coordination se manifeste essentiellement à travers deux mécanismes. Premièrement, dans un contexte de fortes imperfections de marchés, l'usage des mobiles est de nature à réduire les coûts de transaction et à favoriser tant l'intégration aux marchés de petits producteurs auparavant marginalisés que le développement et le renforcement d'interactions marchandes en amont et en aval de leurs activités. Dès lors, les TIC participent de l'amélioration de l'efficience des marchés via un meilleur accès à l'information sur les prix et des arbitrages plus efficaces (avec des effets notables sur la formation et la stabilité des prix). Pour chacun de ces deux mécanismes, l'importance et la nature des effets restent toutefois à discuter au regard des spécificités des marchés en Afrique et, notamment, des effets potentiels sur les structures de ces marchés (pouvoir de marché, segmentation, renforcement des inégalités).

Depuis l'arrivée du mobile money, les services financiers sont devenus moins coûteux et se sont adaptés à certains besoins spécifiques des populations d'Afrique sub-saharienne. Grâce à ses caractéristiques, le mobile money vient à la fois répondre aux limites des dispositifs de finance informelle et, dans le même temps, se présente comme un outil complémentaire aux instruments bancaires formels. Les impacts spécifiques du mobile money pour les micro et petites entreprises informelles urbaines restent encore à analyser. Mais, en réduisant les coûts de transaction, ces derniers facilitent l'inclusion financière de populations auparavant exclues des systèmes financiers formels, renforcent les transactions marchandes et permettent de gérer plus efficacement les chocs dans un environnement des affaires particulièrement incertain.

Les TIC sont des instruments permettant d'améliorer l'efficacité de l'offre. En effet, elles permettent un usage plus efficace des ressources internes en facilitant l'organisation des tâches, de la gestion, de la communication. L'adoption des TIC permet ainsi aux micro et petites entreprises de se moderniser et de se rapprocher de techniques managériales plus efficaces. Une telle modernisation n'est toutefois possible qu'à condition de pouvoir proposer des services adaptés et accessibles.

Si le développement des TIC ne peut à lui seul transformer complètement l'orientation des politiques publiques, il offre néanmoins aux gouvernements l'opportunité de passer d'une simple présence statique sur le web à une entité interactive avec les citoyens et les différents services administratifs. D'un côté, les TIC offrent de nouvelles opportunités à des populations souvent marginalisées et peu écoutées. De l'autre, elles peuvent faciliter et améliorer la capacité

de réponse des gouvernements à travers une offre de services publics de meilleure qualité et une transparence accrue. Cette dynamique ouvre donc de nouvelles opportunités pour engager un processus de gouvernance viable entre autorités locales et acteurs de l’informel, préalable indispensable à tout processus de formalisation.

La littérature sur les usages des TIC et leurs potentiels effets sur les unités de production informelles en Afrique conduit donc à des résultats partagés. Il est en effet clair que les TIC ne peuvent être à elles seules la clef pour la modernisation et la formalisation de micro et petites entreprises informelles. Les mécanismes par lesquels les TIC peuvent venir en appui des dynamiques entrepreneuriales informelles se heurtent à certaines limites et sont souvent fortement dépendants des spécificités sociales et structurelles propres aux contextes étudiés. Des analyses plus fines dans les contextes informels africains sur les pratiques et les usages du mobile et de l’internet sont rares et pourtant nécessaires afin de mieux saisir l’ampleur du phénomène et ses potentiels effets. Les analyses sur lesquelles se fondent les conclusions du rapport s’intéressent d’ailleurs essentiellement aux zones rurales dans les pays anglophones. C’est dans cette perspective que le LAM et Orange se sont associés pour mener une grande enquête par questionnaire sur les usages numériques auprès d’un échantillon représentatif des entreprises du secteur informel de Dakar. En choisissant délibérément de placer la focale sur les usages numériques des entrepreneurs en milieu urbain, dans un contexte francophone, nous espérons apporter un éclairage complémentaire aux connaissances jusqu’à présent accumulées.

Quelques références académiques

AKER J. C., & Mbiti I. M. (2010) “Mobile phones and economic development in Africa.” *The Journal of Economic Perspectives*, n°24(3), p. 207-232.

BANQUE MONDIALE (2016) *Les dividendes du numérique. Rapport sur le Développement dans le Monde 2016*, World Bank, Washington.

BENJAMIN N., & MBAYE A. (2012) “Les entreprises informelles de l’Afrique de l’ouest francophone. Taille, productivité et institutions”, Agence Française de Développement/Banque Mondiale.

DEEN-SWARRAY M., MOYO M. & STORK C. (2013) “ICT access and usage among informal businesses in Africa”. *Info*, 15(5), p. 52-68.

DONNER J. & ESCOBARI M. X. (2010) “A review of evidence on mobile use by micro and small enterprises in developing countries”. *Journal of International Development* n°22(5): p.641-658.

- DONOVAN K. (2012) "Mobile money for financial inclusion." *Information and Communications for Development*, n°61, p. 61-73.
- GRIMM, M., KNORRINGA, P., & LAY, J. (2012) "Constrained gazelles: High potentials in West Africa's informal economy." *World Development*, n°40(7), p. 1352-1368.
- GSMA (2016) "The mobile economy 2016: Africa 2016"
- JACK W., & SURI T. (2014) "Risk sharing and transactions costs: Evidence from Kenya's mobile money revolution". *The American Economic Review*, n°104(1), p. 183-223.
- JENSEN R. (2007) "The digital provide: Information (technology), market performance, and welfare in the South Indian fisheries sector". *Quarterly Journal of Economics*, n°122(3), p.879-924.
- LA PORTA R. & SHLEIFER A. (2014) "Informality and Development", *Journal of Economic Perspectives*, n°28(3), p. 109-126.
- STEYN J. (2016) "A Critique of the Claims About Mobile Phones and Kerala Fisherman. The Importance of the Context of Complex Social Systems". *The Electronic Journal of Information Systems in Developing Countries* n°74.
- VANEK J., CHEN M., CARRÉ F., HEINTZ J. & HUSSMANS R. (2014) "Statistics on the Informal Economy: Definitions, Regional Estimates and Challenges", *Working Informal Migrant Entrepreneurship and Inclusive Growth Migration Policy Series*, n°68.